

3. Traitement AEP :

Une étude de mise en place de lampes UV pour le traitement de l'eau au niveau des réservoirs du Villaret et de Bramonas a été faite par le Bureau d'Etudes Aquaservices. Les avantages et inconvénients y sont présentés pour chaque système. Le coût est de 8 300 € (HT) pour le système de traitement au chlore et 25 800 € (HT) pour le système UV.

Il a été décidé de prendre le système UV au vu de tous les avantages qu'il procure.

Monsieur le Maire indique qu'il va procéder à la demande de subventions auprès des différents financeurs pour ce projet (nous espérons obtenir environ 80% d'aides).

De plus, dans un proche avenir, la commune étudiera la faisabilité de l'installation de ces systèmes UV sur le reste de la Commune.

4. Utilisation de la maison des jeunes (rue du Lion) :

Le local a été nettoyé par les employés communaux. Nonobstant, de menus travaux sont encore à effectuer pour rafraîchir ces locaux.

Des jeunes de la Commune ont demandé à utiliser ce local uniquement les après-midi pendant les vacances scolaires et les samedis. Il leur sera demandé de créer une association (ou de reprendre celle existante) et de rédiger un règlement intérieur pour permettre une bonne gestion de ce lieu.

5. Décision modificative budgétaire M14 :

Nous avons pris une délibération pour régulariser des dépenses imprévues d'investissement et de réajustement : achat des isolements et d'un vidéoprojecteur – voie communale au Villaret – murs à Changefège & projet de l'école

6. Schéma de Mutualisation des services :

Nous avons pris une délibération pour valider ce schéma qui est relatif à l'intercommunalité dans le Valdoney. Il s'agit d'approuver la mutualisation d'un certain nombre de services, comme par exemple :

- Des projets éventuels de PLU intercommunaux
- Une cartographie de l'eau et de l'assainissement
- Plan d'épandage des boues de stations d'épuration
- Gestion des déchets
- Politique de maîtrise de l'énergie avec l'Agence Lozère Energie
- Le SPANC
- Equipements sportifs et culturels
- Poursuite des projets en opération sous mandat (pour l'AEP et l'assainissement)
- Ecoles
- Développement des services aux personnes

7. Avancement de grades : Françoise Mezy et Agnès Giral

Nous avons reçu du Centre de Gestion une demande d'avis pour un avancement de grade. Il s'agit d'un avancement pour Françoise MEZY en tant que **rédacteur 1ère**

classe. La Commune de Brenoux qui l'emploie à 65% du temps a validé cet avancement. Par conséquent, comme Brenoux est l'employeur principal de Françoise, et que c'est cet avis qui prévaut, notre avis n'est que consultatif. Son avancement est approuvé. A priori, Françoise prendra sa retraite dans 2 ans à 3 ans. Par ailleurs, Agnès Giral nous a transmis une demande d'avancement de grade en tant qu'**attaché territorial**. Il s'agit d'un poste assez élevé dans la hiérarchie administrative. Elle avait été inscrite sur la liste d'aptitude en 2014. Cependant, après mûre réflexion, il a été décidé de ne pas créer ce poste d'attaché territorial sur notre commune. En effet, la taille de notre commune ne justifie pas l'ouverture d'un tel poste, ce dernier est plutôt adapté à des collectivités ayant une autre échelle que celle de Balsièges et disposant de services administratifs et techniques importants. Agnès GIRAL bénéficie de son inscription sur la liste d'aptitude jusqu'en février 2017, cela lui laisse la possibilité de pouvoir postuler sur un poste d'attaché au sein d'une autre collectivité qui aurait ce poste ouvert.

8. Agenda d'Accessibilité Programmé (ADAP) :

Etant donné que la Mairie n'a pu réaliser tous les travaux de mise aux normes pour les personnes handicapées de tous les Etablissements Recevant du Public (ERP) dans les délais imposés par l'Etat, nous sommes amenés à présenter un calendrier de planification de ces travaux. Ainsi, nous prévoyons de réaliser ces divers travaux qui se situent essentiellement sur le Centre de Bec de Jeu sur une durée de 6 ans pour un montant estimatif de 51 948 €.

9. Transport scolaire :

La participation de la Commune aux frais de transport scolaire entre Bramonas et l'école de Balsièges pour les élèves du primaire s'élève à 1935 €. Une délibération actant ce montant a été prise.

10. Contrats territoriaux avec le département :

Une délibération a été prise afin d'autoriser Monsieur le Maire à signer ces contrats territoriaux.

11. Tenue du Bureau de vote pour les Elections Régionales :

Les plannings de la tenue du bureau de vote des dimanches 6 & 13 décembre 2015 sont présentés.

Le prochain conseil municipal est fixé au mardi 15 décembre 2015 à 18 h.

La séance du conseil municipal est levée à 21 h 15.